



LA LETTRE DU PRITH Normandie

<https://prith-normandie.fr>

Newsletter n°11 - Juillet 2020

Sommaire

MESURES COVID-19

- Les services et aides financières de l'Agefiph pour sécuriser le déconfinement et la reprise d'activité
- Résultat de la consultation Agefiph/Ifop auprès des personnes en situation de handicap sur leur situation pendant la crise du Coronavirus
- 0 800 360 360 : un numéro d'appui pour les personnes en situation de handicap et les aidants dans le cadre de la crise
- Protocole national de déconfinement en entreprise publié par le ministère du Travail le 24 juin 2020
- Dispositif exceptionnel d'activité partielle spécifique COVID : points essentiels mis à jour le 8 juillet 2020

ZOOM SUR...

- Lancement de la plateforme « Mon parcours handicap »
- Webinaire « Formation et handicap. Pour aller au-delà de l'indicateur 26 de la certification Qualiopi »

PARUTION

- Emploi des personnes handicapées et performance des entreprises – France stratégie
- Cartographie des usages du numérique pour les personnes en situation de handicap - ANSA
- Rapport 2019 de l'observatoire du Défenseur des droits

AGENDA

Mesures Covid-19

••• Agefiph : Renforcement des aides exceptionnelles



Début avril, l'Agefiph a mis en place, 10 mesures exceptionnelles mobilisables jusqu'au 30 juin 2020, afin de soutenir fortement l'emploi des personnes handicapées pour sécuriser le dé-confinement et la reprise d'activité économique.

L'Agefiph a décidé de prolonger ces mesures exceptionnelles en mobilisant 31 millions d'Euros pour répondre aux besoins qui s'expriment dans le contexte actuel.

Les aides sont donc prolongées jusqu'au 30 septembre 2020 (les mesures pour les entrepreneurs handicapés restent valables jusqu'au 31 décembre 2020, comme initialement prévu).

Ces mesures exceptionnelles s'accompagnent également d'une simplification du traitement des demandes d'aides financières et des services de l'Agefiph.

⇒ Reprise d'activité des entreprises

Ainsi, l'Agefiph a mis en place, 5 mesures pour accompagner les employeurs :

- Report des prélèvements de la Collecte OETH 2020 à fin juin 2020
- Prolongation de validité des attestations de conformité à l'OETH
- Financement des coûts liés au télétravail
- Mobilisation d'une prestation d'étude à la mise en place du télétravail
- Prise en charge du surcoût des équipements spécifiques de sécurité

Pour en savoir plus : <https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/les-services-et-aides-financieres-deconfinement-employeurs>

⇒ Reprise d'activité des personnes handicapées

L'Agefiph a mis en place, 4 mesures pour soutenir les personnes handicapées salariées (valables jusqu'au 30 septembre 2020), à la recherche d'un emploi :

- Aide exceptionnelle aux déplacements dans le cadre de la reprise d'activité ou d'une formation
- Prolongement de l'aide exceptionnelle au parcours de formation pour les apprentis et les stagiaires en formation
- Maintien de la rémunération et de la protection sociale des stagiaires en formation (La Normandie n'est pas concernée par cette mesure)
- Soutien téléphonique de psychologues formés à l'accompagnement de personnes handicapées

Pour en savoir plus : <https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/les-services-et-aides-financieres-deconfinement-personnes-handicapees>

⇒ Reprise d'activité des entrepreneurs handicapés

L'Agefiph a mis en place, 3 mesures exceptionnelles (mobilisables sous certaines conditions) pour soutenir les entrepreneurs handicapés (valables jusqu'au 31 décembre 2020) :

- Aide financière pour soutenir l'exploitation en complément des aides de l'Etat
- Couverture financière des périodes de carence d'arrêt de travail et des arrêts pour garde d'enfants
- Accompagnement renforcé des entrepreneurs handicapés (proposition d'un diagnostic pour favoriser la relance ou la réorientation de l'activité)

Pour en savoir plus : <https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/les-services-et-aides-financieres-deconfinement-entrepreneurs>

⇒ Mesures pour soutenir l'alternance

En écho au plan de relance de l'apprentissage annoncé par le Gouvernement, l'Agefiph proposera prochainement, des mesures spécifiques pour renforcer son soutien à l'apprentissage et à l'alternance.

••• **Résultat de la consultation Agefiph/lfop : la situation des personnes handicapées pendant la crise du coronavirus**

L'Agefiph et l'lfop se sont associés pour réaliser une grande enquête portant sur le vécu professionnel des personnes en situation de handicap pendant la crise du Coronavirus.



Cette grande enquête nationale vise à comprendre comment la crise du Coronavirus affecte le quotidien – notamment au niveau professionnel – des personnes en situation de handicap.

[Lire la suite](#)

••• **0 800 360 360 : un numéro d'appui pour les personnes en situation de handicap et les aidants dans le cadre de la crise**

Le secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées a décidé d'accélérer, en l'adaptant au contexte, la mise en place du numéro d'appel national, promis par le président de la République lors de la Conférence nationale du handicap et qui devait être lancé en 2021. En effet, la crise sanitaire a démontré l'importance des enjeux de la mise en place de cet outil.

[Lire la suite](#)

••• **Protocole national de déconfinement en entreprise publié par le ministère du Travail le 24 juin 2020**

Ce protocole se substitue au précédent, mis en ligne le 3 mai 2020, mais également aux 90 guides métiers co-élaborés par le ministère du Travail, les autorités sanitaires, les branches professionnelles et les partenaires sociaux. Ces guides n'auront plus de valeur normative. Ils seront prochainement remplacés par une FAQ répondant aux questions concrètes des entreprises.

[Lire la suite](#)

••• **Dispositif exceptionnel d'activité partielle spécifique COVID : points essentiels mis à jour le 8 juillet 2020**

A l'heure de la reprise, le gouvernement module le taux de prise en charge de l'activité partielle de façon temporaire (entre 1er juin et 30/09/20) :

Le décret du 29 juin, pris en application de l'ordonnance du 24 juin, confirme la réduction du taux horaire de l'allocation d'AP de 60% applicable à compter du 1er juin pour la plupart des entreprises et le maintien du taux de 70% pour les secteurs les plus sinistrés.

[Lire la suite](#)

Zoom sur...

•• Lancement de la plateforme « Mon Parcours Handicap »



Le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées, a mis en service le 6 mai la plateforme « Mon Parcours Handicap ».

C'est une plateforme numérique développée par la Caisse des Dépôts (CDC) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour le compte de l'État.

100% accessible, elle a été conçue pour et avec les personnes en situation de handicap et s'étoffera progressivement de nouveaux services, selon une logique d'amélioration continue.

Pour accéder à la plateforme : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/>

•• Webinaire « Formation et handicap. Pour aller au-delà de l'indicateur 26 de la certification Qualiopi »

A compter du 01 janvier 2022, les organismes de formation, CFA, prestataires de bilans de compétences et les prestataires VAE devront être certifiés Qualiopi pour pouvoir bénéficier des fonds publics et paritaires.



[Lire la suite](#)

Parutions



Emploi des personnes handicapées et performance des entreprises

France stratégie

Mai 2020

La note d'analyse n°90



Cartographie des usages du numérique pour les personnes en situation de handicap

Ansa

Juin 2020



Rapport 2019 de l'observatoire du Défenseur des droits

Défenseur des droits

Juin 2020

[Télécharger les publications](#)

L'actualité en chiffres



Tableau de bord, le marché du travail des personnes handicapées n°2020-1

Bilan 2019

Mai 2020

Agefiph / Données Pôle Emploi – fin décembre

Télécharger la publication

Agenda

••• Réunions d'information sur les badges numériques de reconnaissance des compétences

Les badges numériques sont de nouveaux outils pour valoriser, reconnaître les expériences et compétences acquises.

Des réunions de présentation sont organisées par l'association ARAMIS en partenariat avec le CFPPA d'Yvetot (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) dans chaque bassin d'emploi du département de Seine-Maritime.

Les deux premières réunions auront lieu :

- **Mardi 15 Septembre 2020** de 9h00 à 12h00 : ESAT La Brèche 358 Route de Paris - 76440 SAUMONT LA POTERIE
- **Judi 17 Septembre 2020** de 9h00 à 12h00 : IME – EPMS de Fécamp Cote Saint Jacques - 76400 FECAMP

Ces rencontres s'adressent aux IME, ESAT, ITEP, SAVS et SAMSAH et structures de l'IAE du bassin d'emploi concerné.

Contact : Laurent Barro secretariat.transition@orange.fr

••• Tour de France - Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage

Le 18 septembre 2020

En 2020, le FIPHFP célèbre 15ème anniversaire de sa création, dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. L'occasion de célébrer cette date anniversaire, mais aussi les avancées réalisées depuis 15 ans au sein des trois fonctions publiques. Le FIPHFP a ainsi souhaité marquer l'année 2020 du sceau de l'apprentissage en organisant un tour de France des régions autour de cette thématique.

Ce cycle d'événements, intitulé Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage, fera étape dans toutes les régions.

Son objectif : mettre en lumière ce dispositif tremplin pour l'emploi des personnes en

situation de handicap.

Le tour de France du FIPHFP passera à Rouen le 18 septembre 2020.

••• Journée départementale « Faire du maintien en emploi un enjeu de santé : quels niveaux d'intervention, quels outils et quelles coopérations ? » organisée dans le cadre du PRITH et du PRST

Le 1er octobre 2020

Au programme de 9h00 à 13h00 interventions d'experts, tables rondes autour des procédures et des outils de maintien en emploi, échanges de pratiques

Lieu : CCI d'Evreux

••• Université du réseau des référents handicap (Centre de congrès de Lyon)

Le 19 et 20 octobre 2020

Présent sur l'ensemble du territoire, le Réseau des référents handicap (RRH) est animé par l'Agefiph et constitue un espace de travail privilégié pour les entreprises

L'Université du réseau des référents handicap proposé par l'Agefiph est le rendez-vous de référence du handicap en entreprise.

Suite à l'épidémie de Covid-19, l'événement prévu initialement le 17 et 18 mars a été reporté par l'Agefiph au 19 et 20 octobre 2020.

Informations et inscription sur www.agefiph-universite-rrh.fr

Agenda du Prith

<https://prith-normandie.fr/>
prith-normandie@practhis.asso.fr

[Se désinscrire](#)